

Quels sont les principaux objectifs du diplôme universitaire (DU) ?

Le DU " Transitions et Territoires " vise à transmettre des connaissances (économie et géographie) en matière de différenciation des espaces et des territoires par différents types de trajectoires. Les mutations et transitions sont à la fois environnementales, sociales et économiques (Économie Sociale et Solidaire, systèmes agricoles, consommation de proximité, etc.). Ces processus doivent être étudiés au travers d'un diagnostic de territoire.

Ce DU vise aussi l'acquisition de savoir-faire comme l'analyse statistique et cartographique des mutations économiques et spatiales en matière d'habitat, de mobilité, de transition écologique dans un espace ou un territoire donné (commune nouvelle, communauté de communes, SCOT, Pays, etc.). Cette analyse doit s'adosser à des méthodes quantitatives comme des enquêtes par questionnaire et des méthodes qualitatives comme les entretiens semi-directifs.

Elle doit être restituée sous forme de rapport écrit et de communication orale concise illustrée par un diaporama.



Quelles sont les compétences visées à l'issue de la formation ?

- Connaître et comprendre les changements dans les conditions de vie des habitants sur un territoire, en comparaison avec des échelles de référence (région, nation),
- Connaître les enjeux liés aux changements climatiques,
- Saisir les changements dans l'organisation de l'espace (réseau de transport, aires d'influence des villes ...) et dans les rapports société-espace,
- Savoir analyser les freins et les leviers de la transition énergétique, de la préservation des espaces naturels, de la gestion de l'environnement,
- Connaître et comprendre les freins et leviers d'action pour la mise en place d'un projet de territoire,
- Savoir reconnaître les acteurs locaux de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS),
- Comprendre le rôle de l'ESS dans les économies locales et les outils d'accompagnement au développement de l'ESS,
- Être autonome dans l'utilisation des outils de cartographie et bases d'utilisation d'un SIG afin d'analyser les dynamiques spatiales,
- Être capable de concevoir et de réaliser une enquête par questionnaires ou par entretiens,
- Savoir faire un diagnostic de territoire.

Comment se déroule la formation ?

Le DU « Transitions & territoires » 2021-2022 se déroulera de septembre 2021 à juin 2021, à raison d'une semaine par mois pour un volume de 240 heures. Chaque semaine comportera une journée d'enquête effectuée sur le site du territoire étudié.



LE PROGRAMME

Unité d'enseignement / Compétences visées	Conditions de vie (36 h)	Transition écologique (36 h)	Dynamiques des territoires (36 h)	Économie sociale et solidaire (36 h)	Méthodes (36 h)	Atelier Travail sur le terrain (60 h)
Connaître et comprendre	Changements de risques Climat, précarité, vulnérabilité			Développement local	Statistiques descriptives de base	Projet de territoire
Savoir analyser	Freins et leviers d'actions Habitat, mobilité, alimentation	Projets de territoires Labellisation de territoire			Analyses de données	Jeux d'acteurs Gouvernance territoriale
Être autonome et savoir communiquer	Diagnostic de territoire				Enquêtes, entretiens (construction) Cartographie et SIG	Diagnostic de territoires Enquêtes, entretiens (réalisation) Oraux de restitution

L'atelier : de nombreuses journées sur le terrain

En complément des apports théoriques et pratiques, dans le cadre de la formation, l'observation des territoires se fait au plus proche des acteurs (élus, professionnels, entreprises, associations ...).

En tout, ce sont au moins 9 journées de travail sur le terrain, à raison d'une journée par semaine de formation, accompagnées par les enseignants, qui sont proposées.

La promotion 2019-20 a conduit une recherche-action collective à Pont-Audemer. La mairie a mis à disposition du groupe, du temps d'échange, des locaux, son carnet d'adresse... pour aboutir à des résultats quasi opérationnels.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

L'ESS qui regroupe les associations, les coopératives, les mutuelles, les structures de l'insertion par l'activité économique est à la fois peu visible sur les territoires du fait de sa diversité, mais aussi très ancrée dans le développement local.

Cette thématique est largement abordée par des universitaires spécialistes de la question et des intervenants professionnels eux-mêmes acteurs de l'ESS, par exemple : Chambre Régionale de l'ESS (CRESS), COORDination des associations d'Aide aux Chômeurs par l'Emploi (Coorace). L'ESS est aussi au centre de la recherche-action menée dans le cadre de l'atelier.

Vos responsables universitaires

Enseignants-chercheurs à l'Université de Caen-Normandie

Cécile LE CORROLLER, socio-économiste, CNRS-Centre de recherche en Économie et management (CREM), a récemment co-dirigé la publication de « S'inspirer du succès des coopératives ».



Patrice CARO, géographe, CNRS-Espaces et sociétés (ESO), est responsable du Mastère « Géographie, ruralités en transitions- Diagnostic de territoire ».



L'équipe enseignante comprend principalement des professeurs et des maîtres de conférences de l'Université de Caen. Les autres intervenants sont issus de la recherche, de l'administration et du monde professionnel.

biodiversité

économie circulaire

risques

Qui peut s'inscrire ?

- Les chargés de mission, chargés d'études, référents territoriaux de l'aménagement.
- Les agents du MTE et du MCTRCT (Administration centrale, DDT(M), DREAL, ...) et des établissements publics rattachés (Voies navigables de France, CEREMA, Office français de la biodiversité, ...).
- Les agents des collectivités territoriales et de leurs établissements rattachés.

Quels sont les prérequis ?

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 et/ou avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Comment s'inscrire ?

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site intranet du CVRH de Rouen pour les agents du MTE et du MCT.

Les agents des collectivités territoriales et de leurs établissements rattachés, en écrivant à l'adresse suivante :

fdc.cvrh-rouen@developpement-durable.gouv.fr

(en précisant : à l'attention de Sophie LARCHEVEQUE)

La date limite de réception des candidatures est fixée au 31 mai 2021.

La commission d'admission se réunira en juin 2021.

Quels sont les frais et droits d'inscription ?

Les agents du MTE et du MCT sont inscrits directement auprès de l'Université de Caen par le CVRH de Rouen, qui prend en charge leurs frais d'inscription.

Les agents des collectivités territoriales et de leurs établissements rattachés doivent s'inscrire auprès de l'Université de Caen.

Cette inscription ne pourra être réalisée qu'après la validation des dossiers par la commission d'admission courant juin 2021.

Les candidats retenus recevront toutes les informations utiles pour procéder à leur inscription auprès de l'Université de Caen.

Comment recevoir son dossier d'inscription et avoir des informations ?

Pour recevoir un dossier d'inscription, demander des informations complémentaires ou encore programmer un entretien téléphonique, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante :

Sophie.Larcheveque@developpement-durable.gouv.fr

Vos contacts :

au CVRH de Rouen

Sophie LARCHEVEQUE - Sophie.Larcheveque@developpement-durable.gouv.fr

Tel. 02 35 68 92 28 ou 06 61 05 12 50

à l'université de Caen

Cécile LE CORROLLER - cecile.lecorroller@unicaen.fr

Patrice CARO - patrice.caro@unicaen.fr



solidarité
changement climatique

santé